

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 décembre 2020**

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département du Doubs à BESANCON, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 17 décembre 2020 à 9 h 30.

Étaient présents : M. Philippe ALPY
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
M. Nicolas DIAMANDIDES
M. Jean-Pierre GURTNER
Mme Elise DOUCHEZ- CATTIN
M. Abdelaziz KOUSSOURI
M. François LAIGNEAU
Mme Myriam LEMERCIER
Mme Sylviane MAXEL
M. Jean-Louis NORIS
Mme Denise PAUL
Mme Soledade ROCHA
M. Denis SCHNOEBELEN
M. Pierre SIMON
Mme Danièle TETU
M. Gérard THIBORD

Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement

Excusés : M. Mohamed ABID
M. Christian BONNET (procuration à M. ALPY)
Mme Christine COREN-GASPERONI (procuration à Mme CUENOT-STALDER)
M. Marcel COTTINY
M. Pascal ROUTHIER (procuration à Mme BOUQUIN)
Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Nadia SKAKNI, Directrice Administrative et Financière
Mme Lucie LOUVET, responsable communication
Mme Evelyne VENITUCCI, Directrice des Ressources

Secrétaire de séance : Mme Ludivine SIMON

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N° 2020.07.007
NPNRU MONTBELIARD/PETITE HOLLANDE
SOCHAUX/EVOIRONNES
CONVENTION PLURIANNUELLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN
AVENANT N° 1**

VU l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'avenant n° 1 annexé au rapport,

VU la convocation envoyée le 4 décembre 2020 aux membres du Conseil d'Administration contenant le projet de délibération,

CONSIDERANT que la signature de l'avenant n°1 était nécessaire pour prendre en compte les évolutions des déconstructions et des opérations d'aménagement,

Le Conseil d'Administration prend acte de la signature de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain,

DECIDE à l'unanimité, d'autoriser le Directeur Général à signer tous les avenant successifs à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain dès lors que les modifications ne concerneraient pas Habitat 25

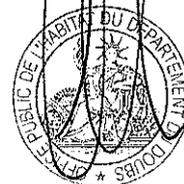
.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 20.

La Présidente,
Christine BOUQUIN
Préfecture du Doubs

Reçu le 13 JAN. 2021



Contrôle de légalité



HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° 2020.07.007

NPNRU MONTBELIARD/PETITE HOLLANDE
SOCHAUX/EVOIRONNES
CONVENTION PLURIANNUELLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN
AVENANT N° 1

Habitat 25 est engagé et partenaire dans le projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de PMA - Pays de Montbéliard Agglomération sur :

- Montbéliard, quartier de la Petite Hollande (NPNRU d'intérêt national),
- Sochaux, quartier des Evoironnes (NPNRU d'intérêt régional).

La convention pluriannuelle, validée par le Conseil d'Administration d'Habitat 25 du 29 octobre 2019, a été signée le 3 mars 2020.

Par ailleurs, cette convention prévoit à son « article 13 » la possibilité d'une évolution du projet et de modification de ladite convention par avenants ou décisions.

Le comité d'engagement dématérialisé de l'ANRU du 1^{er} octobre 2020 a validé, sous maîtrise d'ouvrage Néolia, le projet de démolition partielle de 20 logements et la réhabilitation des 2 bâtiments situés rue Massenet et rue Ravel, ainsi que la résidentialisation de l'ilot avec démolition des garages.

Ces nouveaux éléments sont intégrés dans l'avenant n° 1 (joint en annexe) à la convention cadre, dont la signature devait intervenir avant le 4 décembre 2020 pour être intégré dans l'outil de gestion de l'ANRU. Par anticipation, l'avenant a été signé par le Directeur Général fin novembre.

Le Conseil est invité à prendre connaissance de ces informations et à autoriser le Directeur Général à signer les avenants à venir du projet de renouvellement urbain de Pays de Montbéliard Agglomération, dès lors que les modifications ne concerneraient pas Habitat 25.

Préfecture du Doubs

Laurent GAUNARD
Directeur Général

Reçu le **13 JAN. 2021**



Contrôle de légalité